



Procès-verbal du Conseil d'Administration (CA) de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin (FDC 67) du 2 juin 2025 à Geudertheim

Membres du Bureau présents : Frédéric Obry (Président), Aliette Schaeffer (Vice-Présidente), Christian Muller (Vice-Président), Marc Schirer (Secrétaire), Samuel Balzer (Trésorier), Pascal Kentzinger (Trésorier Adjoint)

Administrateurs présents : Roland Vetter, Bernard Schnitzler, Christian Heckel, Patrick Caussade, Christophe Schmitt, Eric Trendel

Absents excusés : Roland Schoeffler (pouvoir à Patrick Caussade), Charles Kleiber (pouvoir à Samuel Balzer), Michel Pax (pouvoir à Frédéric Obry), Bruno Keiff (pouvoir à Aliette Schaeffer)

Invité : Alexandre Derrez (Directeur)

Le Président salue les membres présents et ouvre la séance :

1. Approbation du PV du CA du 5 mai 2025

À l'unanimité, le conseil approuve le PV du 5 mai 2025.

2. Point sur le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique

Le projet de schéma départemental rédigé par la FDC sera présenté à nos partenaires très prochainement.

La version définitive sera présentée en conseil à la fin de l'été afin qu'elle puisse être signée en fin d'année.

3. Dispositions « agrainage »

Depuis novembre 2024, l'agrainage de dissuasion (linéaire) doit faire l'objet d'une convention après avis (et non accord) de l'ONF.

Il est possible à raison de 50 kg par tranche de 100 ha et ce, deux fois par semaine maximum, sur le tracé et les jours mentionnés dans la convention.

4. Point sur La Chasse en Alsace

Après discussion, le conseil décide de subordonner la subvention demandée par la Chasse en Alsace à la communication d'un budget prévisionnel intermédiaire.

Une décision sera prise après examen de ce document.

5. Embauche d'un personnel administratif

La FDC a embauché à l'essai une nouvelle assistante administrative en remplacement de Camille Roehlly qui a changé d'orientation.

6. Point sur les affaires juridiques en cours

Le litige relatif au lot réservé de moins de 25 ha de Kolbsheim a été confié à Me Schieber-Herrbach.

L'OFB a par ailleurs saisi la FDC d'un litige relatif à un propriétaire privé verbalisé pour avoir piégé illégalement des sangliers.

Le conseil décide de donner suite à la demande de l'OFB.

7. Demandes de subventions

Le conseil décide d'allouer les subventions suivantes :

- à l'UDUCR la somme de 1 500 €.
- à la société locale des chasseurs de Sarre-Union pour la création d'un parcours de chasse, la somme de 1 500 €.
- au club des amateurs de teckels la somme de 300 €.

8. Livret vert d'Infos'Chasse 67

Le futur livret vert sera départemental.

En ce qui concerne les conducteurs de chiens de sang, les affiliés de l'Association Mosellane de Recherche au Sang y figureront.

9. Point sur la soirée du 7 juin à Kolbsheim

Les DNA publieront un article sur la soirée de Kolbsheim dans l'édition du dimanche 8 juin.

10. Calendrier des réunions du CA du 2ème semestre

Les réunions du CA du 2^e semestre se tiendront les :

- 7 juillet,
- 1^{er} septembre,
- 6 octobre,
- 3 novembre,
- 1^{er} décembre.

La fête de Noël de la FDC aura lieu le 17 décembre 2025.

11. Divers

Christian Muller a représenté le Président de la FDC à la réunion organisée au Haut-Koenigsbourg par le Schorfheide Museum de Dresde dans le but d'examiner les trophées de cerfs de l'époque.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 45.

Le Président,



Frédéric Obry

Le Secrétaire,



Marc Schirer